



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

**DIFFÉREND RELATIF À LA DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE MARITIME
ENTRE MAURICE ET LES MALDIVES DANS L'OCÉAN INDIEN
(MAURICE/MALDIVES)**

**LA RÉPUBLIQUE DES MALDIVES DÉPOSE DES EXCEPTIONS
PRÉLIMINAIRES**

Le 18 décembre 2019, la République des Maldives a déposé des exceptions préliminaires à la compétence de la Chambre spéciale du Tribunal et à la recevabilité des demandes de la République de Maurice dans le *Différend relatif à la délimitation de la frontière maritime entre Maurice et les Maldives dans l'océan Indien*. L'instance a été introduite par voie de compromis conclu entre les parties le 24 septembre 2019.

La chambre spéciale est composée du Président Paik (République de Corée), des juges Jesus (Cabo Verde), Cot (France), Yanai (Japon), Bouguetaia (Algérie), Heidar (Islande) et Chadha (Inde), ainsi que de deux juges *ad hoc*. M. Nicolaas Schrijver a été désigné juge *ad hoc* par Maurice et M. Bernard Oxman a été désigné juge *ad hoc* par les Maldives. La Chambre spéciale est présidée par le juge Paik.

Par ordonnance datée de ce jour, le Président Paik a, en application de l'article 97, paragraphe 3, du Règlement, donné à Maurice jusqu'au 17 février 2020 pour déposer ses observations et conclusions écrites sur les exceptions préliminaires des Maldives, et aux Maldives jusqu'au 17 avril 2020 pour présenter ses observations et conclusions écrites en réponse. Le Tribunal a réservé la suite de la procédure.

Conformément à l'article 97 du Règlement du Tribunal, la procédure au fond a été suspendue.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org